

AUTORISATION PARENTALE DE PHOTOGRAPHIE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des activités pédagogiques liées au voyage en Auvergne , votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé pour éventuellement apparaître :

- sur le site internet du collège
- sur le blog créé pour le voyage ()
- sur des diaporamas ou des films projetés au collège autour d'un pot en fin d'année

La loi fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir compléter le document ci-dessous et le rapporter à l'un des professeurs organisateurs au plus tôt.

Je soussigné(e), responsable légal
de l'enfant (NOM Prénom)
en classe de **autorise** **n'autorise pas**

les professeurs du voyage en Auvergne à prendre et à publier des photos et / ou des films de mon enfant dans le cadre des activités pédagogiques citées ci-dessus.

Date et signature du responsable légal

AUTORISATION PARENTALE DE QUARTIER LIBRE

Dans l'organisation du voyage scolaire sont prévues quelques séquences de « quartier libre » permettant une relative autonomie à votre enfant pour se repérer dans un contexte nouveau et effectuer quelques menus achats .

Pour ces séquences en autonomie,des consignes précises seront données par les accompagnateurs : obligation d'être en petits groupes de 3 ou 4 élèves , lieu et horaire de rendez-vous...

Merci de compléter le document ci-dessous :

Je soussigné(e), responsable légal
de l'enfant (NOM Prénom)
en classe de **autorise** **n'autorise pas**

les quartiers libres à mon enfant.

Date et signature du responsable légal :